
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EHPAD des Mûriers : le Département réaffirme sa volonté de maintien de l'activité à Saint-Sauveur-de-Montagut

14 septembre 2018

Ce jeudi 13 septembre, Laurent Ughetto, président du Département, Martine Finiels, vice-présidente en charge de la santé, de l'autonomie des seniors et des personnes en situation de handicap, Laetitia Serre, conseillère départementale élue du canton de Haut-Eyrieux et Hervé Saulignac, député de l'Ardèche, ont rencontré les dirigeants de la Fondation Diaconesses de Reuilly, gestionnaire de l'EHPAD des Mûriers de Saint-Sauveur-de-Montagut.

La rencontre s'est déroulée dans un esprit constructif qui a permis d'identifier la nature des contraintes (baisse du nombre de résidents, problèmes de recrutement, difficultés financières), qui paraissent aujourd'hui faire obstacle à une reconstruction de l'établissement sur la commune.

Le Département a rappelé, par la voix de Martine Finiels, sa volonté de voir l'EHPAD maintenu à Saint-Sauveur-de-Montagut et d'accompagner le gestionnaire associatif dans son projet. Cette reconstruction permettrait de fournir des conditions de travail adaptées aux salariés, tout en offrant une offre médico-sociale adaptée au territoire.

L'association Les Mûriers a confirmé son intention de développer une offre de services adaptée et innovante pour les personnes âgées de la vallée de L'Eyrieux et de poursuivre le dialogue avec les partenaires du projet.

Les élus et l'association ont donc proposé un moratoire d'une durée de trois mois pour disposer du temps nécessaire à un diagnostic de la situation et surtout à l'examen de toutes les solutions possibles en lien avec les acteurs et partenaires du territoire.

Laurent Ughetto accueille cette décision partagée avec satisfaction. La période qui s'ouvre sera mise à profit pour trouver les conditions du maintien de l'EHPAD des Mûriers à Saint-Sauveur-de-Montagut.

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr

